

L'AGRICULTURE

RÉPROBATION DE L'ATTITUDE DU MINISTRE À L'ÉGARD DES
NÉGOCIATIONS DU GATT—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT

M. Gordon Towers (Red Deer): Monsieur l'Orateur, je voudrais présenter une motion en vertu de l'article 43 du Règlement. Étant donné que le commerce des produits agricoles ne figure pas dans le document original présenté par le Canada au GATT, je propose, appuyé par le député d'Elgin (M. Wise):

Que la Chambre réprimande sévèrement le ministre de l'Agriculture pour son indifférence à l'égard des relations commerciales sur le plan des produits agricoles.

M. l'Orateur: La présentation de cette motion exige le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

[Français]

LA MAIN-D'ŒUVRE

ON DEMANDE L'INTENSIFICATION DES COURS AUX ADULTES
SPÉCIALEMENT EN VUE DE LA FORMATION D'OPÉRATEURS DE
MACHINERIE LOURDE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion se rapportant à une question urgente et importante.

Étant donné que le nombre de sans-emploi augmente sans cesse, et étant donné qu'il y a lieu d'espérer que cette situation n'est que temporaire, car je suis très optimiste compte tenu du fait que le Canada aura de plus en plus besoin de travailleurs spécialisés pour répondre aux besoins de son expansion industrielle, je propose, appuyé par l'honorable député de Rimouski (M. Allard):

Que la Chambre recommande au ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Cullen) de négocier avec les gouvernements provinciaux, notamment avec celui du Québec, afin qu'un plus grand nombre de places soient prévues dans le cadre des cours aux adultes, et plus spécialement dans le secteur des opérateurs de machinerie lourde afin d'être en mesure de répondre plus adéquatement aux demandes dans ce secteur dans un avenir rapproché.

M. l'Orateur: A l'ordre! La Chambre a entendu la motion de l'honorable député. En vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE NOMBRE DE CHÔMEURS BÉNÉFICIAIRES D'ASSISTANCE
SOCIALE APRÈS L'ÉPUISEMENT DES PRESTATIONS
D'ASSURANCE-CHÔMAGE

M. Joe Clark (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigra-

Questions orales

tion. Le ministre est-il en mesure de confirmer à la Chambre l'exactitude des chiffres de la Commission d'assurance-chômage selon lesquels, au cours du seul mois de décembre, plus de 42,000 Canadiens ont cessé de recevoir leurs prestations d'assurance-chômage et se sont rabattus sur les programmes d'assistance sociale provinciaux et municipaux, dont bon nombre n'étaient pas en mesure de supporter le fardeau additionnel que représente pour eux l'échec de la politique fédérale. Le ministre peut-il confirmer que le nombre de prestataires d'assurance-chômage qui ont cessé de recevoir leurs prestations au cours du seul mois de décembre est supérieur à 42,000?

L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, encore une fois l'opposition officielle utilise les chiffres de Statistique Canada en mettant l'accent comme toujours sur les aspects négatifs, jamais sur les aspects positifs. . .

Des voix: Oh, oh!

● (1417)

M. Cullen: . . . jamais le fait qu'environ 117 millions de dollars, par exemple, ont été dépensés dans les provinces de l'Atlantique pour aider à créer des emplois, jamais le fait que nous avons créé, en collaboration avec l'entreprise privée, le programme de formation et d'expérience professionnelle. Jamais rien de positif, toujours du négatif.

M. Clark: Monsieur l'Orateur, les chômeurs du Canada savent bien qu'il y a beaucoup de choses négatives à souligner dans les réalisations de ce gouvernement. Je suppose que l'on peut interpréter les faux-fuyants du ministre comme une confirmation qu'en un seul mois, il y a bel et bien eu plus de 42,000 Canadiens à qui l'on a coupé l'assurance-chômage et qui sont venus grossir les listes d'aide sociale des provinces et des municipalités, lesquelles ne peuvent se permettre un tel fardeau.

Le ministre surveille-t-il la situation? Compte tenu du fait que durant le mois de décembre, au moins 37 p. 100 des chômeurs étaient sans emploi depuis plus de trois mois, le ministre peut-il nous dire combien de personnes se verront couper les prestations d'assurance-chômage, à cause de la faillite du gouvernement actuel, et tomberont à la charge des municipalités et des provinces qui ne peuvent assumer cette lourde responsabilité?

M. Cullen: Monsieur l'Orateur, là encore le chef de l'opposition omet de mentionner que la moitié de ce programme est financé par le gouvernement fédéral. Il néglige aussi de signaler les ressources qui sont en place dans toutes les régions pour la formation, pour la relocalisation de ces personnes et pour l'octroi de subventions à la mobilité au besoin. Ce n'est pas comme s'il n'y avait aucune aide possible. C'est un fait qu'il existe de nombreuses ressources pouvant répondre à ces besoins. Naturellement, le chef de l'opposition passe volontairement ces faits sous silence.